

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 28 JUIN 2018**

Présents : M. Bernard AUDARD, Maire, Mme Régine MOULIADE, Mme Sarah BRUALLA-CROUZET, Adjointes, Mme Christiane ARAN, M. Gérard CHASSAGNAT, Mme Francine GAILLARD, Mme Marie-Pierre PINEL, M. Alan ROBERTS et M. Mickaël VIATGÉ.

Absents et excusés: M. Serge CAZEAUX, et Mme Aline LAPEYRE.

Après lecture et approbation de la dernière séance en date du 14 avril 2018, l'ordre du jour appelle les questions suivantes :

I Décision modificative

- **COMMUNNE : Décision modificative N°0001-2018**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder à des crédits supplémentaires suivants sur le budget principal de l'exercice 2018 :

COMPTES DEPENSES						
Sens	Section	Chap	Art.	Op	Objet	Montant
D	I	21	2158	79	Autres installations, matériels et outillage	264,00
D	I	21	2181	76	Installations générales, agencements et aménagement	129,00
D	I	20	2051	56	Concession et droit similaire (logiciel...)	310,00
D	F	023	023		VIREMENT de la section d'investissement	703,00
D	F	011	6247		Transport collectif	-703,00
Total						703,00

COMPTES RECETTES						
Sens	Section	Chap	Art.	Op	Objet	Montant
R	I	021	021	OPFI	Virement à la section de fonctionnement	703,00
Total						703,00

- **ASSAINISSEMENT : Décision modificative N°0001-2018**

COMPTES DEPENSES						
Sens	Section	Chap	Art.	Op	Objet	Montant
D	I	040	2156	OPFI	Matériel spécifique d'exploitation	-20 757,55
D	I	21	2156	10001	Matériel spécifique d'exploitation	5 637,00
D	I	21	2156	10001	Matériel spécifique d'exploitation	20 757,55
Total						5 637,00

COMPTES RECETTES						
Sens	Section	Chap	Art.	Op	Objet	Montant
R	I	040	28156	OPFI	Matériel spécifique d'exploitation	5 637,00
Total						5 637,00

II Eclairage public :

- **Mespel** : Les points lumineux sont aujourd'hui changés par des lampes LED, plus économes en consommation et synonyme d'économie budgétaire pour la commune. Suite au passage du Consuel, afin de valider la conformité des travaux, il sera demandé à notre fournisseur d'énergie la mise sous tension de cet éclairage.
- **Larroque** : réflexion sur l'extinction de l'éclairage public dans le village et à Mespel,
 - sur la période du 15 juin au 15 septembre : de minuit à 6 heures,
 - sur la période du 16 septembre au 14 juin : de 23 heures à 6 heures. L'éclairage public représente une charge de fonctionnement très budgétivore pour la commune. Nous sommes amenés à réfléchir au vu des baisses récurrentes des aides de l'Etat à revoir certaines de nos charges de fonctionnement tout en privilégiant le bien vivre dans notre commune.

III Columbarium, Jardin du souvenir :

Réflexion sur l'inscription directement sur la flamme, ou pose d'une plaque gravée, celles-ci devront être positionnées vers le bas de la flamme. La gravure étant à la charge du demandeur.

IV Questions diverses :

- a) **Courrier de M. Jean-François ALAUX** : échange de parcelle communale (située dans le Vigné Haut) contre un jardin (aire de repos). Le Conseil Municipal a l'unanimité des membre présents n'accepte pas cette proposition d'échange.
- b) **Courrier de Mme Katy VONCK** : stationnement difficile à certaines périodes parking en face du château, demande de marquage au sol d'emplacement de véhicules. Le Conseil Municipal a l'unanimité des membre présents accepte de réaliser ces travaux courant dernier trimestre 2018 ou premier trimestre 2019.
- c) **Projet aménagement du domaine public dans village** : Place de l'église, placette devant maisons Jammes et Pages, rue des Trémières. Nous sommes en pleine réflexion de ces lieux, en partenariat avec le CAUE et la Communauté d'Agglomération.
- d) **Valorisation du patrimoine naturel communal** : Réflexion avec la LPO - Arbres et Paysages Tarnais sur nos espaces communaux de la Pradelles, Aire de repos dans le cadre d'un partenariat sur un projet de prévention et de découverte de la nature de proximité dans ces lieux.
- e) **Centre de Gestion du Tarn** : Procédure de consultation en vue de la réalisation d'un groupement de commande reliure et restauration des registres communaux. Adhésion gratuite. Le Conseil Municipal a l'unanimité des membre présents vote cette adhésion.
- f) **Concours des villes et villages fleuris** : Le jury sera à Larroque le 10 juillet 2018 à partir de 14h30.

- g) **Banc public en mémoire de Charly** : Les amis de Charly ont fait l'acquisition d'un banc public, celui-ci sera mis en place à l'entrée du chemin de la Pradelles, à proximité du sapin, lieu qu'il fréquentait régulièrement en se rendant au village.
- h) **Site internet** : Le site internet de la commune, grâce au gros travail de Régine a été « relookée » et en plusieurs langues.

AUDARD Bernard		LAPEYRE Aline	Absent
ARAN Christiane		MOULIADE Régine	
BRUALLA- CROUZET Sarah		PINEL Marie-Pierre	
CAZEAUX SERGE	Absent	ROBERTS Alan	
CHASSAGNAT Gérard		VIATGE Mickaël	
GAILLARD Francine			